



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 juin 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 10 Juin 1996

**Conventions Ville de Niort / Eco-Emballages / ADEME / Mission
Intercommunale Avenir Jeunes du Pays Niortais dans le cadre du
Plan Local d'Insertion par l'Economie
Etude de faisabilité sur la collecte sélective**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE,
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,
M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.
Mme Christiane ROUSSELLE

**Conventions Ville de Niort / Eco-Emballages / ADEME / Mission Intercommunale Avenir Jeunes du
Pays Niortais dans le cadre du Plan Local d'Insertion par l'Economie
Etude de faisabilité sur la collecte sélective**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort souhaite développer un programme ambitieux mais raisonné de collecte sélective des emballages ménagers, en particulier les recyclables propres et secs, et ce, en y intégrant un volet insertion.

A ce titre, elle engage une étude de faisabilité concernant la collecte sélective de ces recyclables sur la commune de Niort.

Cette étude s'élève à 141 102,00 F TTC.

Le plan de financement est le suivant :

. participation Ville de Niort :	17 637,75 F TTC
. participation ADEME :	70 551,00 F TTC
. participation S.A. Eco-Emballages :	35 275,50 F TTC
. participation de la Mission Intercommunale Avenir Jeunes du Pays Niortais dans le cadre du P.L.I. E. :	17 637,75 F TTC

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la participation de la Ville de Niort à cette étude,
- d'approuver les conventions ci-jointes,

- autoriser M. le Maire à signer les conventions Ville de Niort / ADEME,
 Ville de Niort / Société ECO-EMBALLAGES,

- m'autoriser à signer la convention Ville de Niort / Mission Intercommunale Avenir Jeunes du Pays Niortais dans le cadre du P.L.I.E. ⁽¹⁾

(1) (M. le Maire, Pdt de la Mission Intercommunale Avenir Jeunes du Pays Niortais, n'ayant participé ni au débat ni au vote).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)